CO-OP Régionale FS
et la
MARIO SÉGUIN FONDATION

$6,000

75
1951-2026

PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES 2026

La CO-OP Régionale et la Fondation Mario Séguin sont fières d'offrir 6 000 $ en bourses d'études.

À PROPOS DE MARIO SÉGUIN

Mario Séguin est né à Noëlville le 18 mai 1936. Tout au long de sa vie, il a laissé une empreinte marquante dans notre vie professionnelle et personnelle. Ayant grandi sur la ferme familiale, il a décidé de suivre les traces de son père et de diriger la ferme, devenant ainsi un agriculteur hautement qualifié qui a toujours su voir et apprécier la beauté dans les choses les plus simples de la vie. À la suite du décès de M. Séguin, la Co-opérative Régionale de Nipissing-Sudbury Ltd. a créé cette bourse d'études en son nom, afin d'encourager les étudiantes et étudiants à aller de l'avant et à préserver leur identité, tout en participant au mouvement coopératif et en le promouvant.

Bourses pour les écoles secondaires du Nord-Esd'étudest en milieu rural

2 000 $ à attribuer

Critères d'admissibilité:

- La famille de la candidate ou du candidat doit être composée de membres actifs de la CO-OP Régionale.
- Doit fréquenter une école du nord-est de l'Ontario.
- Doit obtenir son diplôme d'études secondaires en 2026.
- Les élèves doivent soumettre un projet créatif ou un essai sur le thème:

  "Pourquoi il est essentiel pour notre avenir de soutenir les produits et les industries canadiennes, et démontrer comment les coopératives agricoles contribuent à cette mission."

Les candidates et candidats doivent soumettre l'un des éléments suivants:

- Essai (500 à 750 mots)
- Vidéo (2 à 3 minutes)
- Présentation multimédia ou audio

Contenu obligatoire:

- Mettre en valeur un ou plusieurs produits canadiens (par exemple : lait, sirop, céréales, viande, légumes, etc.).
- Nommer au moins une coopérative canadienne ou locale (de préférence la CO-OP Régionale).
- Inclure une réflexion personnelle sur la consommation locale et le soutien aux producteurs locaux.

DATE BUTOIR POUR LES SOUMISSIONS:
1 MAI 2026
Envoyez vos soumissions à:
info@coopregionale.com

Bourses d'études du Collège Boréal pour les étudiantes et étudiants des programmes agricoles

2 000 $ à attribuer

Quatre (4) bourses d'études de 500 $ chacune, destinée aux étudiantes et étudiants des programmes agricoles. Veuillez indiquer votre numéro d'étudiante ou d'étudiant dans votre candidature.

Eligibility criteria:

- Engagement bénévole dans le secteur agricole, que ce soit à la serre du collège ou au sein de la communauté. Les candidates et candidats doivent soumettre un essai de 350 mots décrivant le travail accompli et son impact sur leur communauté. Les soumissions doivent inclure une description claire des activités réalisées, des objectifs du travail, de la communauté ou de l'organisation au service de laquelle elles ont été menées, ainsi que de l'impact global ou des résultats de l'expérience de bénévolat.
- Participation à un projet de recherche innovant dans le domaine de l'agriculture durable ou locale. La lauréate ou le lauréat sera choisi par le département de recherche du collège.
- Meilleure moyenne académique dans le programme agricole en présentiel de deux ans. La lauréate ou le lauréat sera choisi par le doyen de l'école
- Projet entrepreneurial lié à l'agriculture, à la transformation ou à la distribution locale. Les projets doivent inclure une proposition complète décrivant le projet, ses objectifs, le marché cible, le plan de production ou d'exploitation, un aperçu du budget et l'impact attendu. Les projets peuvent être soumis par des individus ou des groupes. Si un groupe est choisi, la bourse d'études sera répartie respectivement entre ses membres.

Bourse d'études destinée aux étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire

2 000 $ à attribuer

Will pursue post-secondary studies in the fields of agriculture, horticulture or veterinary

- Les candidates et candidats doivent poursuivre des études postsecondaires dans les domaines de l'agriculture, de l'horticulture ou de la médecine vétérinaire.
- Une attestation d'admission à un collège ou à une université de l'Ontario doit être fournie.